



[www.adna06.fr](http://www.adna06.fr)

 [@adna06c](https://twitter.com/adna06c)

[www.facebook.com/adna06/](https://www.facebook.com/adna06/)

## Lettre d'information - septembre 2020

*Chers adhérents*

### Un été calamiteux

Notre dernière lettre d'information date de juillet. Nous y décrivions déjà la situation très décevante de l'après confinement. Le mois d'août a confirmé cette tendance et l'activité de l'aéroport de Cannes a battu son plein. Les aéronefs de tous types sillonnent à nouveau le ciel de Cannes et force est de constater que le respect des trajectoires et de l'altitude laisse à désirer (c'est le moins qu'on puisse dire).

Les riverains de Cannes, Le Cannet, Mougins, Mouans Sartoux, La Roquette et Pégomas ont pu mesurer l'importance des nuisances et le nombre de plaintes a explosé cet été. Jusqu'à près de 700 plaintes par jour certain week-end, plus de 23 000 plaintes entre juin et août !

Vous êtes nombreux à avoir rejoint l'ADNA depuis la fin du confinement et à avoir alerté vos élus sur la dégradation de la situation. Ces derniers ont d'ailleurs bien compris que cette situation ne pouvait perdurer et ont alerté les pouvoirs publics ou interpellé l'aéroport.

A Cannes La Bocca, la population a été surprise par les nuisances des tours de piste standards et basse altitude et l'utilisation de la piste 04/22 par les écoles de pilotage (monomoteurs et bimoteurs). Il semble que les effets de l'arrêté modificatif d'août 2019 qui avait été présenté comme permettant de mieux maîtriser les nuisances et protéger les riverains ne soient pas à la hauteur des attentes. Le SID (association cannoise) a entrepris de nombreuses démarches pour déterminer les causes de ces nuisances et le maire Cannes a adressé plusieurs courriers au Secrétaire d'Etat aux Transports.



L'aviation légère ne sévit pas que sur la Bocca mais survole également Mougins Sud et La Roquette en n'épargnant pas le centre village. Là encore les plaintes sont en augmentation.

L'activité d'aviation dite d'affaire (les jets) génère quant à elle plus de 70 % des plaintes (17 000 plaintes). Les habitants des villages survolés par la VPT ou en limite (Mouans Sartoux) ont subi de nombreuses nuisances et le nombre de plaintes, d'appels de riverains et d'adhésions à l'association sont un marqueur fort du vécu et du ressenti de la population.

Il est vrai que l'activité de l'aéroport de Cannes a repris et a atteint voire sans doute dépassé l'activité 2019 (selon nos comptages, il est passé plus de 50 jets certaines journées) c'est-à-dire un jet toutes les 10 mn en moyenne (donc à certains moments de la journée un jet toutes les 5 mn).



## Activité aéronautique sans bureau Environnement - Riverains

L'équipe du bureau environnement/riverains était en chômage partiel et n'a travaillé qu'une journée par semaine après le confinement puis deux jours en cours de saison. Le bureau riverain se charge de repérer les anomalies et d'en faire la remarque au pilote ou à la compagnie soit à l'atterrissage soit par mail (même si aucune réelle sanction ne peut être appliquées à un pilote qui ne respecte pas la trajectoire de moindre nuisance). Ce n'est pas la panacée mais c'est un minimum et peut avoir quelques effets pour inciter les pilotes à bien préparer leur arrivée et lire le briefing.

Face à cette situation il faut être lucide, et comprendre que l'aéroport est une entreprise qui a pour objectif la croissance de son Chiffre d'Affaires, dans un cadre réglementaire aéronautique édicté par les autorités (DGAC, préfecture) et que seule la pression de nos élus et de la classe politique et des associations de riverains permettra d'améliorer voire retourner la situation en prenant en compte les aspects environnementaux.

D'où l'importance de rester mobilisés et d'alerter en permanence nos élus, seuls interlocuteurs crédibles auprès du ministère.

## Une attractivité économique discutable

Enfin, cette situation si particulière due au COVID a été une période très difficile pour Cannes dont l'économie locale ne repose que sur le tourisme et les congrès.

Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'alors que l'aéroport de Cannes fonctionne à son rythme normal, certains grands hôtels et boutiques de Cannes ferment. Où est donc l'attractivité économique de l'aéroport tant rabâchée ? Cette situation montre clairement que les touristes étrangers, ceux qui descendent au Carlton, Martinez... ceux qui fréquentent les boutiques de la rue d'Antibes et de la Croisette viennent en vol commerciaux et atterrissent à Nice pour leur très grande majorité !

## Des élus engagés

Cet été l'ADNA a continué à travailler pour lutter contre les nuisances et les efforts déployés ces deux dernières années n'ont pas été inutiles. Ces efforts reposent en grande partie sur votre soutien et sur les plaintes qui permettent de mesurer et faire prendre conscience aux élus et aux autorités du périmètre et de la densité des nuisances imposée à une large population pour le plaisir de quelques utilisateurs de l'aéroport.

Nous avons rencontré cet été les maires de Mouans Sartoux, Mougins, La Roquette sur Siagne, Pégomas ainsi que le directeur général adjoint des services de la CAPL puis le directeur de cabinet du maire de Cannes et Président de la CAPL, ainsi que la sous-préfète de Grasse.

Rendez-vous est maintenant pris avec la directrice adjointe de la CAPG, la mairie de Mandelieu et l'adjointe environnement de la mairie de Cannes. Chacun de ces élus ou responsables ont pris en compte le mécontentement de la population et s'engagent pour améliorer la situation.

## Trajectoire alternative

Une Trajectoire Satellitaire alternative à la VPT 17 (trombone) a été étudiée par la DGAC et les essais devraient se dérouler fin octobre (3 journées). Peu d'information ont été diffusées sur cette trajectoire qui permettra de délester l'actuelle VPT et devrait soulager les riverains qui subissent cette trajectoire depuis 20 ans. La trajectoire alternative limitera les nuisances par son altitude plus élevée que la VPT, et sa précision assurée par le guidage satellitaire.

Il faut toutefois savoir que pour emprunter cette trajectoire, les avions doivent disposer de l'équipement ad hoc et que les pilotes doivent suivre une très courte formation. Nous espérons donc que l'aéroport utilisera ses compétences en communication pour informer et inciter les compagnies à se préparer pour cette trajectoire et que les autorités de l'état fixeront la date à partir de laquelle les aéronefs qui atterrissent à Cannes devront être qualifiés.

## Divers

- ✓ Nous avons reçu l'agrément environnement (arrêté préfectoral 2020-542 du 29 juillet 2020), gage de reconnaissance de votre association tant sur le plan de sa gestion que de son action.
- ✓ A la demande de l'ADNA des campagnes de mesure de bruit étaient prévues à partir du mois de mai en divers points du bassin de vie. Pour cause de Covid, ces campagnes n'ont repris qu'au mois d'août sur La Bocca, en septembre sur la partie ouest de la Roquette et continueront sur Mougins-Ranguin au mois d'octobre. Nous diffuserons les résultats de ces campagnes et demanderons la reprise en mai pour les sites qui n'ont pu être étudiés.
- ✓ Votre association s'est exprimée lors de l'enquête publique sur le SCOT OUEST et lors de la consultation concernant le PPBE (Plan de prévention du Bruit Environnemental)
- ✓ Vous avez été nombreux à nous rencontrer lors des forums associatifs de La Roquette, Mouans Sartoux et Mougins.
- ✓ La Commission Consultative d'Environnement se déroulera début novembre
- ✓ L'association acheté cette année une station bruit afin de disposer de nos propres données.

### CCE et UFCNA

De nombreux aéroports, dont celui de Cannes Mandelieu sont dotés de CCE (Commission Consultative de l'Environnement). Ces commissions se réunissent 1 à 2 fois par an (1 pour Cannes Mandelieu) sous la présidence du préfet (pour Cannes : la Sous-Préfète). Différents collèges sont représentés : l'opérateur aéroportuaire et les professions aéronautiques, la DGAC dans ces diverses composantes, les élus et les associations de riverains. Le secrétariat est assuré par l'opérateur aéroportuaire.

Le fonctionnement de cette commission, (rare instance de consultation sur les problèmes liés à l'activité aéroportuaire) et son efficacité sont contestés sur la plupart des plateformes qui en sont dotées.

Suivant une recommandation d'Euroconsult pour une approche collaborative des sujets environnementaux liés au secteur aérien, en France la DGAC a lancé un projet de concertation (Collaborative Environmental Management ou CEM). En tant que membre de la CEM, l'UFCNA (Union Française Contre les Nuisances des Aéronefs) qui regroupe les associations de Défense (dont l'ADNA) des différents aéroports a été chargé d'effectuer une enquête sur le fonctionnement de ces CCE auprès de ces membres. L'enquête est en cours et les enseignements qui en seront tirés devraient permettre de faire évoluer cette plateforme pour qu'elle devienne une véritable instance de concertation et non une plateforme de communication de l'opérateur aéroportuaire.